

Mars 2008

Québec, le 20 mai 2008

Monsieur Normand Bernier
Directeur général
Cégep de Drummondville
960, rue Saint-Georges
Drummondville (Québec) J2C 6A2

Objet : Suivi apporté à l'évaluation de programme *Sciences de la nature*

Monsieur le Directeur général,

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a pris connaissance, lors de sa réunion du 14 mars dernier, des mesures prises par le Cégep de Drummondville pour donner suite à l'évaluation du programme *Sciences de la nature*.

La Commission avait alors formulé une recommandation demandant au Collège de s'assurer de la mise à jour des plans-cadres, des plans de cours et des politiques départementales d'évaluation des apprentissages (PDEA) et de voir à leur conformité avec la politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIEA). Les actions posées par le Collège répondent aux préoccupations énoncées par la Commission. En effet, le Collège a révisé la PDEA du Département de mathématiques et celle du Département de sciences de la nature en vue de les rendre conformes à la PIEA. Il a aussi révisé les plans-cadres et les plans de cours qui ne se conformaient pas aux exigences des politiques. La Commission constate que ces deux éléments sont maintenant conformes à la PIEA et aux PDEA respectives des départements concernés.

Conséquemment, la Commission conclut que des suites satisfaisantes ont été données à la recommandation qu'elle avait formulée.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La présidente

Nicole Lafleur

c. c. M^{me} Denise Jamison, directrice des études